



COLLÈGE SAINT-ÉTIENNE
secondaire

Av. des Prisonniers de Guerre 36
1490 Court-Saint-Étienne
Tél. 010 61 27 56
accueil.cse@cste.be
Matricule: 2.41.2.0656.012

DÉLIBÈRE-TOI !

Court-Saint-Etienne, le 16 novembre 2018

Chers Elèves, chers Parents,

Comme chaque année, le Collège participe au projet « Délibère-toi » qui organise une multitude de stages pour les jeunes du secondaire durant les délibérations du mois de juin. Ce projet existe depuis 2011 et s'est développé au fil des années de sorte que parmi ces stages, les jeunes aient le choix entre les découvertes de métiers, les formations, les actions citoyennes et la culture.

Toujours dans cette optique de faire évoluer le projet, cette année « Délibère-toi » propose des stages, non seulement durant les délibérations du mois de juin mais aussi durant celles du mois de **décembre**, à savoir du 17 au 21 décembre. Les stages proposés en décembre seront cependant **uniquement les formations dans les écoles**.

Tout comme en juin, les formations sont mises **gratuitement** à la disposition des jeunes.

Cette période de "jours blancs" peut être particulièrement vide de sens pour de nombreux élèves. Pourquoi ne pas mettre ces jours à profit de façon constructive en proposant aux jeunes de participer à « Délibère-toi ! » ?

Toutes les informations relatives aux stages proposés ainsi que les inscriptions à ce projet s'effectuent **via l'école** ! L'équipe de « Délibère-toi » de l'AMO La Chaloupe se charge uniquement de la coordination avec les formateurs et les écoles.

En tant que parents, votre présence, votre confiance et votre soutien seront bien entendu essentiels à vos enfants. N'hésitez pas à les encourager !

Vous trouverez au verso de ce courrier les stages organisés au Collège et les modalités d'inscription.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions de recevoir, chers Elèves, chers Parents, nos meilleures salutations.

T. Van Der Steen
Educateur

P. Devillez
Educateur

Y. Czarnocki
Directeur adjoint

C. André
Directrice

Ce projet est coordonné par l'équipe « Délibère-toi ! » de l'AMO La Chaloupe, en partenariat avec les écoles du Brabant Wallon et soutenu financièrement par la Province du Brabant wallon.

Les formations proposées au Collège Saint-Etienne :

Titre	Date(s)	Heures	Age	Description
CV et job étudiant	Mardi 18 décembre	De 9h30 à 11h30	De 16 à 21 ans	Comprendre comment réaliser un bon curriculum vitae et aborder des notions légales du job étudiant afin d'en décrocher un plus facilement.
Auto défense	Mardi 18 décembre	De 13h30 à 16h30	De 12 à 21 ans	Apporter les bases de l'attitude juste en cas de confrontation à risque, de dérives verbales et physiques (maîtrise de soi, communication non-violente, actions permettant la fuite...)
Brevet de secourisme	Mardi 18 et Mercredi 19 décembre (2 jours)	De 9 à 16h	De 12 à 15 ans	Cette formation a pour objectif de rendre chaque citoyen capable d'être le premier acteur dans la chaîne des secours. Elle apprend les gestes indispensables pour intervenir en cas d'accident.
Permis de conduire théorique	Mardi 18 et Mercredi 19 décembre (2 jours)	De 9 à 16h	De 16 à 21 ans	Formation théorique, ludique et dynamique, projetée sur grand écran, pour se préparer à l'examen du permis théorique de conduite et poser toutes vos questions.
Improvisation	Le jeudi 20 décembre	De 14 à 17h	De 14 à 21 ans	Par le biais de l'improvisation, les jeunes seront amenés à construire des personnages et développer des situations à l'aide de mots, d'objets et d'images. Ils affineront leur sens de l'observation et développeront leur imaginaire. Prendre du plaisir sur scène et se raconter des histoires. Tous ces acquis lui permettront une plus grande aisance dans la vie de tous les jours.



Talon à remplir et à remettre au bureau des éducateurs lors des permanences organisées lors des temps de midi **des jeudi 22 et vendredi 23 novembre.**

Mr/Mme.....parent(s) deClasse.....

Souhaite inscrire son enfant au stage « Délibère-toi » suivant(s)* :

-

-

-

Date :

Signature parent :

Signature élève :

*Les places étant limitées, le Collège ne peut garantir que toutes les demandes seront satisfaites.